



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2023

Le six juillet deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le jeudi vingt-neuf juin deux mil vingt-trois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaients présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, Mme Martine LE LOIRE, M. Eugène LE PEIH, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, Mme Nelly LE HEN, M. Yvon LE CLAINCHE, Mme Marie-José LE GUENNEC, M. Franck TRULIN, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, M. Thierry LUCAS, Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET,

Absents : Mme Catherine CADORET, M. Patrick GRIGNON, Mme Elodie AUGUY, Mme Magali LOT.

Procuration : Mme Catherine CADORET à M. Anthony LUCAS
M. Patrick GRIGNON à M. Franck TRULIN
Mme Elodie AUGUY à Mme Martine LE LOIRE
Mme Magali LOT à Mme Nelly FOURQUET.

Secrétaire de séance : Mme Patricia LE DIAGON

Objet : Suppression de la régie médiathèque

Madame Le Maire explique que la gratuité totale des services de la médiathèque permet la suppression de la régie de recette créée lors de la séance du 21 février 1986 pour l'encaissement des abonnements.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Autorise Madame Le Maire :

- à supprimer la régie bibliothèque
- à abroger toutes les délibérations antérieures relatives à cette régie de recette.

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire,**

Le Maire,



Pascale GILLET